

GUIDE DE L'EXPOSANT



MERCI DE FAIRE SUIVRE LES INFORMATIONS DE CE
DOCUMENT À TOUTES LES PERSONNES
CONCERNÉES

Table des matières

I) Contacts	3
II) Déchargement du gros matériel	4
III) Assurances	4
IV) Sécurité	5
V) Installation des stands	5
VI) Accueil des exposants les jeudi 21 juin, vendredi 22 juin et samedi 23 juin.....	6
Conditions d'accès au site.....	6
Conditions d'accès aux stands	6
Cocktail des exposants.....	6
VII) Démontage des stands	6
VIII) Rechargement du gros matériel (machines, palettes ..).....	7
Annexe 1 : Plan du circuit.....	8
Annexe 2 : Bon de commande (badges exposant, invitations, parking exposant, bois, réservation soirées)	9
Annexe 3 : Manutention de votre matériel	10
Annexe 4 : Prévention des actes de malveillance Euroforest 2018.....	11

1) Contacts

- Interlocuteurs de l'exposant :

		Téléphone / Email
Commerciale	Flore LEBRETON	+ 33 6 74 17 66 60 info@euroforest.fr
Régisseur technique	Société Brand New Coat Stéphane TREILLE	+ 33 6 86 16 86 41 stephane@brandnewcoat.com
Badges exposant E-invitations	Commande supplémentaire :	Voir Bon de commande joint
	Aide technique : Natacha CARRÉ	+ 33 3 80 40 34 32 + 33 6 14 58 65 77 visiter@euroforest.fr

- Fournisseurs de l'exposant

		Téléphone / Email
Catalogue officiel	Le Bois International Patrick BEUGRAS	+ 33 (0)4 78 87 29 43 patrick.beugras@leboisinternational.com
Location : Mobilier standard + Tentes standard + Coffrets électriques (tarifs : voir dossier d'inscription) <i>Date limite commande : 31 mai</i>	Flore LEBRETON	+ 33 (0)6 74 17 66 60 info@euroforest.fr
Aménagement de votre stand Mobilier spécifique Signalétique Vidéo...	Société Brand New Coat	Tél. : + 33 (0)1 80 86 47 00 Fax : + 33 (0)1 80 86 47 01 info@brandnewcoat.com
	Téléchargez ici le catalogue des services Brand New Coat	
Chargé de sécurité	Dominique DATTRINO	Service de Sécurité - Incendie +33 (0)6 73 55 52 59 0673555259@sfr.fr
Commande de boissons	Boissons (bières, sodas...) FAYARD BOISSON Téléchargez la liste ici	+ 33 (0)3 85 24 72 15 fayardlouis@aol.com
	Vins VIGNERONS DES TERRES SECRETES	+ 33 (0)3 85 37 64 89 contact@terres-secretes.fr + Site web
Traiteurs <i>En plus de ces deux traiteurs, de nombreux snacks seront disséminés le long du parcours.</i>	Touillon Restauration (situé en zone B)	+ 33 (0)3 85 24 71 55 boucherietouillon@orange.fr
	Restaurant Traiteur L'Escale (situé en zone F)	+ 33 (0)3 85 88 51 52 escaledigoin@gmail.com
Taxi (Gares, aéroports)	AD TAXI Mâcon	adtaximacon@gmail.com + 33 (0)6 18 73 28 70
	A.D.S. Taxi Le Creusot (gare TGV)	+33 (0)3 85 78 45 38 +33 (0)6 58 37 28 48
	Taxi LANNIC Le Creusot (gare TGV)	+33 (0)6 14 32 52 48

II) Déchargement du gros matériel

Pour réserver des heures de manutention, merci de nous retourner l'Annexe 3 manutention de votre matériel.

Le déchargement et le transfert des gros matériels, palettes... sur les stands seront réalisés par les équipes de l'Organisation avec des appareils de manutention. Pour éviter des délais d'attentes importants, **nous demandons aux exposants de privilégier les livraisons dès le jeudi 14 juin (semaine 24).**

Une signalétique routière est prévue pour orienter les camions à partir du jeudi 14 juin.

Le matériel roulant doit accéder à la Croix de Mornay sans emprunter la RD7 pour ne pas être bloqué dans le trafic.

Merci de transmettre à vos livreurs ou d'indiquer sur le matériel livré :

- Le nom de votre société
- Votre numéro de stand
- Les coordonnées d'une personne joignable en cas de problème (nom et téléphone portable).
- Votre plan de la répartition du matériel sur votre stand

Un service de gardiennage est mis en place à partir du jeudi 14 juin 19h jusqu'au 25 juin à 12h (en dehors des heures d'ouverture du salon).

Le déchargement de tout matériel est gratuit le jeudi 14, le vendredi 15 et le samedi 16 juin 2018. Lundi 18 et mardi 19 juin, la manutention ne se fera que sur réservation et sera facturée au montant de 200 € HT la demi-heure. Aucune manutention de matériel n'aura lieu le mercredi 20 juin (veille du salon).

Chaque exposant, ou son commettant, pourvoira au transport, à la réception, à l'expédition de ses colis ou autres envois ainsi qu'à la reconnaissance de leur contenu. Tous les colis ou autres envois doivent être déballés à leur arrivée. Si les exposants ou leurs agents ne sont pas présents pour les recevoir, l'organisation décline toute responsabilité quant au déchargement et au stockage de ces matériels.

Aucun accès ou départ du site pour tout véhicule ne sera autorisé durant les heures d'ouverture.

Pour toute demande durant l'installation, l'exposant pourra s'adresser à la Régie Technique.

III) Assurances

Merci de nous faire parvenir, **avant le 28/05/2018** une **attestation Responsabilité Civile** à l'adresse info@euroforest.fr.

Si vous présentez du **matériel en démonstration ou à l'essai**, merci de nous faire parvenir, si votre Responsabilité Civile ne le mentionne pas, une attestation indiquant que votre matériel est garanti au titre de la RC en cours de fonctionnement.

Merci d'également nous faire parvenir le **nom, prénom, n° de téléphone portable, et l'adresse e-mail du responsable sécurité de votre stand, avant le 28/05/2018.**

Pour les engins en circulation durant le salon, merci de nous adresser une copie de la Carte Verte correspondant au(x) véhicule(s) et en cours de validité.

IV) Sécurité

- Risque incendie

Il est formellement interdit de faire du feu sur le salon.

Chaque tente de 50m² et plus doit être équipée d'un extincteur. Si vous n'en possédez pas, vous pouvez en commander auprès d'Euroforest (voir Bon de commande joint).

Tous les exposants qui prévoient de mettre en place un point de cuisson temporaire doivent prévoir un extincteur adapté.

- Prévention des actes de malveillance

Voir l'Annexe 4.

V) Installation des stands

L'adresse de livraison du matériel est :

**Euroforest, NOM de votre société, N° de votre stand, Chaumont,
71220 Saint-Bonnet-de-Joux.**

Pour accéder à votre stand avec votre véhicule vous devrez être munis de votre Pass véhicules Parking exposants (à commander en retournant l'Annexe 2) et de votre badge exposant.

À noter :

Zones d'exposition	Remarques
A, B	En aucun cas, les allées de visites ne devront être empruntées par des voitures ou des camionnettes. Des allées de circulation parallèles aux stands sont prévues pour y accéder. Elles ne devront pas être utilisées pour stationner les véhicules.
C, D, E, F G, H, I, J	Les allées de visites sont situées en forêt, il n'y a qu'une allée unique avec un sens de circulation à respecter.

Un plan de circulation avec les itinéraires à respecter selon votre numéro de stand vous sera par la suite transmis par mail.

- Vous apportez votre propre tente : Sécurité et installation

Les exposants qui prévoient d'installer leur propre tente ou chapiteau de plus de 25m² sur leur stand doivent fournir avant le 21 mai 2018 les **extraits du registre de sécurité** des dites tentes. Elles devront être montées avant le **samedi 16 juin 2014**, 18h.

En outre, les exposants devront fournir pour le 18 juin 2018 les **attestations de conformité de montage pour toute tente non montée par Euroforest** (peuvent être établies par vos soins).

La **commission de sécurité passera sur le site le mercredi 20 juin** et sera en droit d'exiger ces documents. Cette commission peut exclure un exposant dont l'installation ne serait pas conforme ou si aucun document n'est présenté.

VI) Accueil des exposants les jeudi 21 juin, vendredi 22 juin et samedi 23 juin

Vous disposez d'un accueil et point d'informations exposants dès le jeudi 14 juin au Commissariat Général (stand F70).

Pour rappel, Euroforest 2018 sera ouvert au public le jeudi 21 juin 2018 de 9h à 18h, le vendredi 22 juin de 9h à 18h et le samedi 23 juin de 9h à 18h.

Conditions d'accès au site

- Conditions d'accès au site avant 8 h 45 :

Les personnes possédant un Pass véhicule exposant pourront accéder au parking exposants (voir Annexe 1 : Plan du circuit) de 7h30 et jusqu'à 8 h 45.

- Conditions d'accès au site après 8 h 45 :

Tous les véhicules devront se stationner sur le parking visiteurs.

Conformément à l'arrêté municipal en vigueur, aucun véhicule ne pourra stationner en dehors des parkings exposants et visiteurs sous peine de fourrière immédiate.

Conditions d'accès aux stands

Une fois stationnés sur le parking (exposants ou visiteurs), les exposants pourront accéder à leur stand en présentant leur badge exposant.

Les véhicules ne sont pas autorisés sur le parcours du salon sauf dérogation de la direction d'Euroforest. Dans ce cas, un Pass Accès stand sera délivré et le véhicule devra entrer sur le site entre 7h30 et 8h30, et ne pourra sortir qu'après 18h30 lorsque tous les visiteurs auront quitté les lieux.

Cocktail des exposants

Le vendredi 22 juin à 18h30, Euroforest vous invite à un cocktail au parc du Château de Chaumont, sur le site même du salon. Présentation de votre badge exposant obligatoire. Merci de remplir et retourner le Bon de commande joint pour nous permettre de vous accueillir dans les meilleures conditions.

VII) Démontage des stands

Les exposants pourront démonter leur stand le samedi 23 juin 18h. Tout le petit matériel (informatique, vidéo, cafetière, boissons...) devra être enlevé le samedi soir.

Le site sera fermé le dimanche 24 juin et à nouveau accessible à partir du lundi 25 juin 8h. Le gardiennage est assuré jusqu'au lundi 25 juin 19h. Passé ce délai, le Comité d'Organisation considèrera que les éventuels documents, banderoles, posters (...) laissés sur le stand pourront être jetés.

Toutefois toute machine laissée sur place le sera aux risques et périls de l'exposant (arrêt du gardiennage lundi 25 juin 19h). Tout matériel lourd sera toléré sur place jusqu'au mercredi 27 juin 19h.

Comme pour le montage, les véhicules devront impérativement stationner sur le stand et en aucun cas dans les allées.

VIII) Rechargement du gros matériel (machines, palettes ...)

- Le samedi 23 juin à partir de 18h30

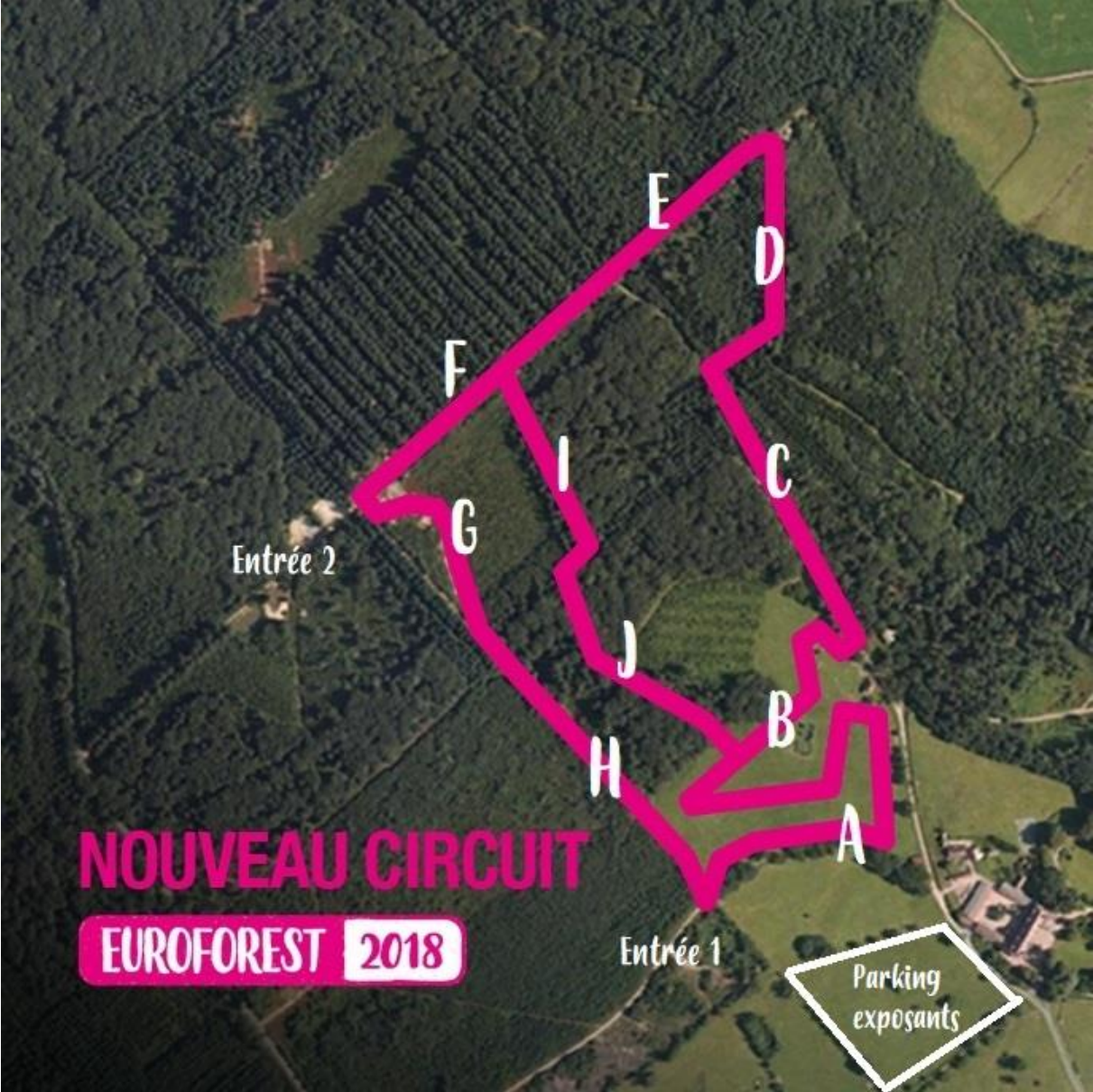
Le rechargement pourra débuter le samedi 23 juin à partir de 18h30. Comme pour le déchargement, une équipe de l'Organisation sera à la disposition des exposants avec des appareils de manutention. Cette prestation n'engendrera aucun coût supplémentaire.

Merci de nous prévenir du temps et moment de déchargement (voir Annexe 3 Manutention de votre matériel).

Note à l'attention des chauffeurs de camions :

Les camions seront autorisés à se présenter sur le site le samedi 23 juin seulement à partir de 18h30 lorsque tous les visiteurs auront évacué le salon. Une aire de stockage temporaire des camions est prévue à proximité immédiate de la manifestation sur le parking à l'entrée de Saint-Bonnet-de-Joux en venant de Charolles.

Annexe 1 : Plan du circuit



Annexe 2 : Bon de commande (badges exposant, invitations, parking exposant, bois, réservation soirées)

À retourner à info@euroforest.fr

		Prix unitaire	Quantité (à compléter ou entourer)
Badges exposant supplémentaires		15 € HT	
Invitations supplémentaires		250 € HT	50
		400 € HT	100
		700 € HT	200
		900 € HT	300
		1000 € HT	400
Pass véhicule Parking exposants		0	
Pass véhicule stands* *sur validation de la direction du salon, le véhicule doit être obligatoirement stationné sur le stand		0	
Plaquettes de bois pour votre stand (Considérer 1m ³ pour couvrir 10m ²)	Votre stand se situe en forêt (zones C, D, E, F, G, H, I, J)	70 € HT/m ³ En vrac	m ³
		Prestation plaquettes étalées 3 € HT / m ²	Oui / Non
	Votre stand se situe en prairie (zones A et B)	25 € HT / m ²	
Commande de bois supplémentaire Préciser le besoin en termes de dimensions Pour toutes questions concernant le bois : + 33 (0)6 80 47 78 16		35 € HT/m ³	
Extincteurs* 6L Eau *Obligatoire pour les tentes de 50m ² et plus (À noter, Veuillez prévoir un extincteur 6L poudre pour les risques liés à l'essence, 6L CO ₂ pour les risques électriques)		65 € HT	
Cocktail exposants Vendredi 22 juin de 18h30 à 20h30 Parc du Château de Chaumont Présentation de votre badge exposant obligatoire		0	Nombre de participants :

Annexe 3 : Manutention de votre matériel

À retourner à info@euroforest.fr

N'oubliez pas de bien transmettre au chauffeur : le nom de votre société et le N° de votre stand.

Nom de votre société :

N° de stand :

La manutention sera organisée en fonction de la disponibilité du matériel manuscopique (7) et selon l'ordre d'arrivée des réservations.

DECHARGEMENT DE VOTRE MATERIEL

Jour	Précisez l'horaire d'arrivée	Durée (en h)	Prix unitaire (€ HT)
Jeudi 14 juin matin De 8h à 12h			0
Jeudi 14 juin après-midi De 13h30 à 18h30			0
Vendredi 15 juin matin De 8h à 12h			0
Vendredi 15 juin après-midi De 13h30 à 19h30			0
Samedi 16 juin matin De 8h à 12h			0
Samedi 16 juin après-midi De 13h30 à 19h30			0
Lundi 18 juin matin De 7h30h à 12h			400 € HT
Lundi 18 juin après-midi De 13h à 20h			400 € HT
Mardi 19 juin matin De 7h30h à 12h			400 € HT
Mardi 19 juin après-midi De 13h à 20h			400 € HT
Mercredi 20 juin	Aucune manutention de matériel. Accès réservé aux véhicules légers sur stands. Aucun stationnement ne sera autorisé sur les allées afin de permettre l'accès à tous.		

RECHARGEMENT DE VOTRE MATERIEL

Jour	Précisez l'horaire d'arrivée	Durée (en h)	Prix unitaire (€ HT)
Samedi 23 juin au soir De 18h30 à 22h			0
Dimanche 24 juin	Aucun accès sur le site ne sera possible.		
Lundi 25 juin matin De 8h à 12h			0
Lundi 25 juin après-midi De 13h30 à 19h30			0

Une facture complémentaire correspondant à votre réservation de manutention vous sera transmise dès réception de ce document.

Le matériel roulant doit accéder à Mornay (Croix de Mornay) sans emprunter la RD7 pour ne pas se retrouver bloqué dans le trafic.

Annexe 4 : Prévention des actes de malveillance Euroforest 2018



Adoptez les bons comportements pour ne pas être victime de vols au cours du salon...

- Avant le salon, faites un inventaire très précis et identifiez par photo le matériel qui va être exposé. Idéalement, établissez une fiche par matériel en mentionnant son numéro de série et ses références exactes.
- Veillez à ce que les matériels électroportatifs ou thermiques sensibles ne restent jamais sans surveillance. Ils doivent être sécurisés dès la fin de la journée, la nuit et lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Rangez les dans un espace fermé à clé. Enchaînez le matériel lorsqu'il est rangé.
- Attelez les engins roulants afin de compliquer leurs déplacements. Stationnez les véhicules les plus sensibles au fond de votre stand en bloquant les portes.
- Verrouillez bien vos véhicules en cas d'absence. Ne laissez jamais les clés sur le contact et ne les cachez pas dans l'habitacle du véhicule.
- Pour lutter contre le vol de carburant équipez vos engins et véhicules d'un bouchon crépine ou ailette qui empêche le passage d'un tuyau. Si des cuves sont installées sur le site ou si vous stockez des jerricans, installez un dispositif d'éclairage à détection à proximité, ou disposez-les dans vos véhicules fermés à clés.
- Adoptez les produits de marquage codés. Ces kits de marquage chimique indélébiles, inodores et incolores permettent d'identifier de manière unique votre outillage ou matériel. Très dissuasif, l'effet principal est obtenu par les avertissements extérieurs (panonceau, autocollants...) ainsi qu'une signalisation sur les objets marqués. Si vos objets marqués sont volés puis retrouvés par les forces de l'ordre, le code chimique, après analyse sera révélé et votre outillage restitué.

Pour en savoir plus :

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/ircgn/L-Expertise-Decodee/Analyse-Chimique/Decryptage-des-Produits-de-Marquage-Codes-PMC>



Pour se prémunir contre les actes de malveillance Il faut combiner plusieurs facteurs fondamentaux :

- dissuader le passage à l'acte ;
 - retarder le délinquant ;
 - réduire ses effets ;
- alerter et faciliter l'intervention des forces de l'ordre.

La sécurité est l'affaire de tous,

La GENDARMERIE NATIONALE est à vos côtés pour vous conseiller utilement, alors n'hésitez pas à nous contacter :

<http://www.referentsurete.com>
<https://www.gendarmerie.interieur.gov.fr/>

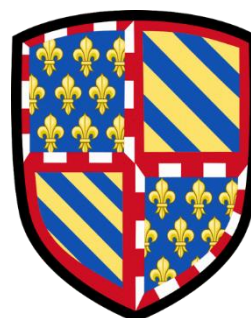


référénts sûreté 71

Adjudante-chef **ROUX**
Christelle 03.85.29.59.47

Adjudant **CORRADI**
Mickaël
03.85.29.59.31

cptm.ggd71@gendarmerie.interieur.gov.fr



Correspondant sûreté local

Adjudant **SOMMER DE GELICOURT**
Ludovic 03.85.88.06.30